

COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 28/04/2011

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, LAHILLADE, LE GARREC, RIU, YVORA, SOMERVILLE, FRADET, TOUYA.
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, ADOUE, LESGARDS, EXPERT.

Excusé : Mr LASSALLE.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

*** Vote Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 Pôle médico-commercial.**

Monique Claverie, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, présente le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2010 du Pôle médico-commercial. Les comptes sont arrêtés ainsi :

Section Investissement :

Dépenses	Prévu :	242 880,00 €	Réalisé :	0
Recettes	Prévu :	242 880,00 €	Réalisé :	242 880,00 €

Section Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	394 501,16 €	Réalisé :	252 432,75 €
Recettes	Prévu :	394 501,16 €	Réalisé :	6 186,16 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	242 880,00 €
Fonctionnement	-246 245,59 €
Résultat global	- 3 365,59 €

Hors de la présence de Mr le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2010 du Pôle médico-commercial.

*** Vote Budget 2011 Pôle médico-commercial.**

Section Investissement :

Dépenses :		Recettes :	
3555/040 : Régularisation stock N-1	246 246,00 €	001 : Solde Investissement reporté	242 880,00 €
3555/040 : Prix revient année 2011	384 210,00 €	555/040 : Sortie du bien	250 000,00 €
1641 : Remboursement anticipé	162 424,00 €	1641 : Emprunt 2011	300 000,00 €
	<u>792 880,00 €</u>		<u>792 880,00 €</u>

Section Fonctionnement :

Dépenses :		Recettes :	
002 : Résultat fonctionnement reporté	246 246,00 €	7015 : Vente terrains	250 000,00 €
6015 : Terrains à aménager	65 000,00 €	7478 : Participation	10 000,00 €
6045 : Prestations de service	28 410,00 €	71355/042 : Régularisation stock	246 246,00 €
605 : Travaux	300 000,00 €	71355/042 : Prix revient de l'année	384 210,00 €
608 : Frais terrains en cours aménagt	800,00 €		
71355/042 : Variation stock	250 000,00 €		
	<u>890 456,00 €</u>		<u>890 456,00 €</u>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget tel qu'il lui a été présenté.

*** Résultat appel d'offre Port de Saubusse.**

La commission d'appel d'offre réunie le 27 avril 2011 a émis un avis favorable à la proposition de la société FR Environnement, sise à St Martin des Champs (29), pour un montant de 17 725,00 € H.T. soit 21 199,10 € TTC, concernant l'étude de faisabilité d'aménagements et d'équipements visant à la valorisation fluviale de la commune de Saubusse. Après en avoir délibéré, le conseil municipal

AUTORISE Mr le Maire à solliciter auprès du Programme Leader, porté par le Pays, du Conseil Général et du Conseil Régional, soit dans le cadre du Contrat de Station Thermale, soit dans le cadre de la Convention Territoriale Tourisme, les subventions pouvant être mobilisées pour le financement de cette étude.

*** Délibération sollicitant Mr le Préfet pour la création d'une régie municipale pour l'encaissement des produits des amendes de police.**

Le conseil municipal DECIDE :

Article 1 : La création d'une régie municipale pour l'encaissement du produit des amendes en matière d'infractions au code de la route.

Article 2 : Désigne Mr Denis GELEZ comme Régisseur et Mme Michèle LARRIVIERE comme suppléante.

Article 3 : La saisine de Mr le Préfet du département aux fins de création de ladite régie.

Article 4 : Mr le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans l'arrondissement.

*** Droit de préemption Urbain terrains et bâtiments section D n°741 et 751 p, D 736 et A n°584.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

***Fonds d'Equipeement des Communes.**

Le conseil municipal décide que le F.E.C sera attribué cette année à des travaux se rapportant aux bâtiments communaux.

*** Divers.**

- Depuis le début de l'année 2010, le SYDEC a entrepris une campagne de mise en conformité des armoires d'éclairage public les plus vétustes, notamment celles présentant un danger au niveau de la sécurité électrique. Ces opérations ont été prises en charge à 100% par le SYDEC. Sur notre commune, les postes ayant bénéficié de ce service sont : P9 Marocain et P13 Bellevue.

- La commune est toujours dans l'attente d'une réponse de l'Inspection Académique concernant l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée prochaine. Le conseil municipal a prévu cette réalisation au budget.

- MACS propose aux communes la mise en place de panneaux d'affichage, type " sucette " double face, dont une face serait réservée à l'affichage MACS et la seconde à un affichage communal. La Communauté de Communes prendrait en charge l'achat et la pose de ces panneaux. La partie entretien et réparations serait à la charge de la communauté et de la commune d'implantation pour moitié chacune. Le conseil municipal donne son accord sur le principe.

- La troisième édition de FESTIV'ADOUR se déroulera cette année sur 4 communes du bord de l'Adour. Le 24 juillet aura lieu le rallye photo de Josse à Saubusse, Le 28 juillet le festival se poursuivra à St Martin de Hinx, le 30 juillet à St Jean de Marsacq et le 31 juillet FESTIV'ADOUR se terminera à Saubusse avec des animations liées à la pêche et aux diverses embarcations fluviales, avec un très beau concert final.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de voter la participation de la commune à 750 €.

- Distribution des sacs poubelles : du 02 au 13 Mai, à la mairie, le lundi, mardi, mercredi, de 13h30 à 17h30.

- La commission voirie s'occupe de contacter les entreprises pour faire évacuer la terre du pôle médico-commercial.

- Mr le Maire s'occupe de contacter la SNCF pour que soit remis en état le chemin d'accès aux Barthes vers le Chirp.

- Mardi 19 Avril s'est déroulée à Saubusse, une réunion organisée par le comité de pilotage Natura 2000 à laquelle ont assisté différents acteurs du territoire ainsi que des élus. Un état des lieux détaillé du territoire a permis de définir les modalités de préservation et de gestion des habitats naturels. Une fois ces habitats cartographiés, les enjeux et les objectifs de conservation du site sont définis puis validés par le Comité de Pilotage. Un Document d'objectifs final (Docob) est ensuite approuvé par le Préfet et sert de base au lancement des premières actions de gestion.

- La Lyonnaise a constaté que l'affaissement de terrain devant la propriété de Mr CLAIRANT était dû à un abaissement du réseau. Une étude est en cours pour remédier à cette dégradation.

-La commune est heureuse d'apprendre que MACS ne lui retiendra pas de frais de participation pour l'achat du four de la cantine.

-Le conseil répond favorablement à la demande de l'Union Nationale du Sport Scolaire et de la Fédération Française de Pelote Basque pour l'utilisation du Trinquet de Saubusse, le mercredi 25 mai 2011, de 9h à 17h, gratuitement.

*** Les rendez-vous du mois ***

- **Dimanche 8 mai** : commémoration de la Victoire de 1945 : 9h30 : Messe du Souvenir en l'Eglise de Saubusse, puis cérémonie au monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes.

- Le Syndicat d'initiative organise un concours de peinture dont le vernissage et la remise des prix aux lauréats se dérouleront **le samedi 21 mai** à la salle des fêtes.

Le thème du concours est une réflexion sur la citation de l'artiste peintre Pablo Picasso :

" Faut-il peindre ce qu'il y a dans un visage, ce qu'il y a sur un visage ou ce qui se cache derrière un visage ?

Le 1er prix : 300 € Le 2ème prix : 200 € Le 3ème prix : 100 €

Les techniques picturales permises sont : l'huile, l'acrylique, l'aquarelle et le pastel.

Le concours est ouvert à tous les artistes âgés de plus de 18 ans. Pour tous renseignements et inscription, veuillez contacter : Isabelle CHUITON au 05.58.57.77.39 - 06.88.88.64.86

- **Dimanche 22 mai** : concert en l'Eglise de Saubusse, à 16h00 : Le Chœur d' Albret de Soustons, cher à Philippe Touya, reçoit l'Ensemble Vocal Brugeria, Chœur d'Hommes de la Brugière. Un vin d'honneur suivra à la salle des fêtes. Libre participation.

- **Concours photos : Nous** vous invitons à participer au 3ème concours de photographie du village de Saubusse qui a pour thème : « Effet de lumière sur Saubusse ». Informations en mairie et sur le site : saubusse.fr.

- **Samedi 11 juin** : départ de l'Aviron Bayonnais pour la randonnée nautique des 3 rivières : 14h / 14h30 des bords de l'Adour.

- **17-18-19 Juin** : Fêtes locales.